

**RÉUNION DU CONSEIL
20 JUILLET 2016**

Mercredi, le 20^e jour du mois de juillet 2016, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
M. Michel Croteau, conseiller;

Sont absents :

M. Michel Grosleau, maire;
M. Richard Tessier, conseiller;

Tous formant quorum sous la présidence de Mme Thérèse Gravel, mairesse suppléante.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale par intérim, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Directive de changement numéro 32 – Entreprises G. N. P. inc.
4. Décompte final numéro 10 – Entreprises G. N. P. inc.
5. Période de questions relatives aux sujets de la séance
6. Clôture de la séance

2016-07-119

3.1 DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 32 - ENTREPRISES G.N.P. INC.

Il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter le crédit de « Entreprises G.N.P. inc. », suivant la directive de changement suivante :

- Directive numéro 32, crédit au montant de 278.00 \$.

Vote demandé par Thérèse Gravel

Adoptée

2016-07-120

3.2 DÉCOMPTÉ FINAL NUMÉRO 10 - ENTREPRISES G.N.P. INC.

CONSIDÉRANT que les travaux de construction du lot numéro 3 - Alimentation et traitement de l'eau potable - sont terminés;

CONSIDÉRANT que la réunion de réception définitive desdits travaux a eu lieu le 7 juin dernier;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a déposé sa demande de paiement pour le décompte numéro 10 final, au montant de 284 009,37 \$, incluant toutes taxes et que le décompte numéro 10 sera le dernier décompte au paiement dudit décompte;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder au paiement du décompte final numéro 10, pour un montant de 284 009,37 \$, toutes taxes incluses, lorsque la Municipalité aura reçu toutes les quittances finales des sous-traitants ayant dénoncé leur contrat pour les travaux effectués dans le cadre du projet d'alimentation et de traitement de l'eau potable.

Vote demandé par Thérèse Gravel

Adoptée

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

5. **2016-07-121
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 19 h 06.

Vote demandé par Thérèse Gravel

Adoptée

En signant ce procès-verbal, la mairesse suppléante atteste qu'elle est réputée avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

Thérèse Gravel
Mairesse suppléante

Sandra Turcotte
Directrice générale par intérim